

## COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN LE 28 JUIN, à DIX NEUF HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le 22 juin 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-six, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle des Colonnes, 51 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine.

### ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, Mme LANGLAIS, M. ANCELIN, Mme SAUVEY, M. EL GHARIB, Mme LE JEAN, M. NICOLAS, Mme COURTOIS, M. KERVEILLANT, Adjoints, Mme FERNAND-DETRIE, M. HOUERY, M. LACOIN, Mme BARBAUT, M. LEGENDRE, Mme DANWILY, M. HAYAR, Mme AWONO, M. GELARDIN, Mme ANDRIEUX, M. BOREL-MATHURIN, M. DEL, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente quatre.

### ETAIENT REPRESENTES:

Mme CORVEE-GRIMAUULT par M. ANCELIN, Mme CLISSON RUSEK par Mme LANGLAIS, Mme NED par Mme ANDRIEUX, M. SIMONIN par M. NICOLAS, Mme COEUR-JOLY par M. DEL

### ETAIT ABSENTE :

Mme CANCIANI

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 31

M. MELONE, absent à l'ouverture, arrive à 19 heures 35

M. LETTRON est installé en tant que conseiller municipal à 19 heures 40

M. RUPP, absent à l'ouverture, arrive à 19 heures 41

Mme COEUR-JOLY, absente à l'ouverture, arrive à 21 heures 42

M. GELARDIN quitte la séance à 21 heures 39 et donne pouvoir à M. DONATH

M. LACOIN quitte la séance à 22 heures 02

M. HAYAR quitte la séance à 22 heures 30 et donne pouvoir à M. BOREL-MATHURIN

=====

### LE CONSEIL MUNICIPAL A :

**DÉSIGNÉ** à l'unanimité Madame BARBAUT en qualité de secrétaire de séance

**APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 31 mars 2021

**PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE** des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :**

### **AFFAIRES GENERALES**

1. **DÉSIGNÉ** Monsieur Jean-Pierre LETTRON comme membre au sein des commissions municipales suite à la démission de Monsieur Claude FERNANDEZ
2. **DÉSIGNÉ** Monsieur Jean-Pierre LETTRON comme membre au sein de la commission consultative des services publics locaux suite à la démission de Monsieur Claude FERNANDEZ

### **URBANISME**

3. **APPROUVÉ** à l'unanimité (M. DONATH, Mme SPIERS, Mme BARBAUT, Mme DANWILY, Mme AWONO, M. NICOLAS pour M. SIMONIN ne prennent pas part au vote) l'octroi de la garantie d'emprunt de la commune pour le contrat de prêt n° 121792 de la Caisse des Dépôts et Consignations contracté par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour le financement de travaux de réhabilitation de la Résidence Leclerc (114 avenue du Général Leclerc)
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie d'emprunt de la commune pour le contrat de prêt n° 122038 de la Caisse des Dépôts et Consignations contracté par SEQENS société anonyme d'HLM pour l'acquisition en VEFA de 15 logements locatifs sociaux au 1-5, avenue des Cottages
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie d'emprunt de la commune pour les contrats de prêt n° 117914, 117916 et 119788 de la Caisse des Dépôts et Consignations contractés par SEQENS société anonyme d'HLM pour l'acquisition en VEFA de 25 logements locatifs sociaux au 36, avenue du Général Leclerc

### **TRAVAUX**

6. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, M. DEL pour Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. LETTRON) et 1 abstention (Mme BROUTIN) les conventions financières à conclure avec le SIPPAREC, pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange, de SFR fibre SAS et la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en souterrain du réseau d'éclairage public et de création de réseaux enterrés propres à la commune, rue Auguste Demmler, rue Bobierre de Vallière, rue Brun, et avenue de la République (entre le boulevard Carnot et l'avenue Galois)
7. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, M. DEL pour Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. LETTRON) et 1 abstention (Mme BROUTIN) les conventions financières à conclure avec le SIPPAREC, pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange, de SFR fibre SAS et la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en souterrain du réseau d'éclairage public et de création de réseaux enterrés propres à la commune, rue Delabergerie, rue Laurin et allée Thaddy

### **MOBILITE**

8. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) l'avenant à la convention de superposition d'affectations du domaine public, de financement et de gestion des relations entre la commune de Bourg-La-Reine, Vallée Sud-Grand Paris et le Syndicat mixte Autolib' et Velib' Métropole dans le cadre de la mise en œuvre du service public Velib'
9. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. DEL, M. DEL pour Mme COEUR-JOLY, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. LETTRON) le projet d'Avenant n°5 à la Convention de Délégation du Service Public sur le Stationnement Payant de la Ville de Bourg-la-Reine

10. **PRIS ACTE** de la présentation des travaux au titre de l'année 2020 de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
11. **PRIS ACTE** de la communication du rapport d'activité 2020 de la société INDIGO, délégataire de la gestion du stationnement sur et hors voirie de la Ville de Bourg-la-Reine
12. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (M. DEL, M. DEL pour Mme COEUR-JOLY) la saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour consultation et avis sur le choix du mode de gestion du stationnement payant

#### SECURITE

13. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, M. DEL pour Mme COEUR-JOLY, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) la convention de partenariat entre la Ville de Bourg-la-Reine et la RATP concernant la circulation et l'intervention des agents de la police municipale sur une partie du réseau bus et RER de la RATP

#### NUMERIQUE

14. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de partenariat Open Data entre la commune de Bourg-la-Reine et le département des Hauts-de-Seine

#### EDUCATION

15. **APPROUVÉ** à l'unanimité la subvention à verser à l'Ecole de la deuxième Chance (E2C) pour l'année 2021
16. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fixation du taux des bourses communales d'études pour l'année scolaire 2021/2022
17. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (Mme COEUR-JOLY) la fixation du taux de participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'Institut Notre-Dame au titre de l'année scolaire 2020/2021
18. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention relative à la prise en charge financière des frais périscolaires (dont la restauration scolaire et les séjours en classe découverte) par les Villes de résidence, concernant les enfants résidant hors commune et scolarisés dans les écoles de Bourg-la-Reine
19. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'intégration de la Ville de Bourg-la-Reine dans la Société Publique Locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » et **DÉSIGNÉ** au scrutin public avec 26 voix en leur faveur M. DONATH et Mme LANGLAIS comme représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de la Société Publique Locale « La Cuisine Près de Chez Nous » et avec 26 voix en sa faveur M. DONATH comme délégué de la Ville au sein de l'assemblée générale de la Société Publique Locale « La Cuisine Près de Chez Nous »

#### CITOYENNETE

20. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la revalorisation des tarifs des concessions, taxes et redevances funéraires

#### SPORTS

21. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'adhésion de la Ville à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES)

#### FINANCES

22. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de répartition des dépenses liées au fonctionnement du centre de vaccination mutualisé contre la Covid-19 entre les villes d'Antony, de Sceaux, de Bourg-La-Reine et le Centre communal d'action sociale d'Antony
23. **APPROUVÉ** à l'unanimité la revalorisation des tarifs de la taxe de séjour
24. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. LETTRON) et 2 abstentions (Mme BROUTIN, Mme MAURICE) la limitation à 40 % de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties à usage d'habitation, en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions

25. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. DEL, Mme COEUR-JOLY, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. LETTRON) la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2021

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

26. **APPROUVÉ** à l'unanimité la subvention à l'ARCIA pour la mise en place d'une tombola

#### **RESSOURCES HUMAINES**

27. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour des emplois permanents de la ville
28. **APPROUVÉ** à l'unanimité les modalités de remboursement des frais de garde engagés par les élus du fait de leur participation à certaines réunions

#### **CULTURE ET PATRIMOINE**

29. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention entre la Ville de Bourg-la-Reine et l'artiste Xavier Gallais pour la mise en place d'une résidence d'artiste

#### **VIE ASSOCIATIVE**

30. **APPROUVÉ** à l'unanimité la demande de subvention de l'association du Secours Catholique – Équipe de Bourg-la-Reine
31. **APPROUVÉ** à l'unanimité (M. DONATH pour M. GELARDIN ne prend pas part au vote) l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association ASBR et l'avenant n°1 à la convention d'objectifs conclue entre la Ville et l'ASBR

Fait à Bourg-la-Reine, le 29 juin 2021

Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
Cyrille LEMAITRE

